

*Questions orales***LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS**

LES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS EXIGÉS PAR LES BANQUES—
L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

M. MacEachen: Il n'y a absolument pas de tergiversations du côté canadien. La société intéressée serait la première à reconnaître, je crois, que le gouvernement du Canada et l'organisme chargé du pipe-line du Nord n'ont absolument rien à se reprocher. Je ne pense pas que les négociations actuelles influent d'une façon quelconque sur notre détermination à mener à bien cette entreprise. A mon avis, les deux choses sont tout à fait distinctes.

M. Andre: Selon le président de la société Foothills Pipeline (Yukon) Ltd., le cabinet devra prendre une décision d'ici au 15 juillet, autrement les travaux seront retardés d'un an. Si rien n'est fait avant la fin d'août, les travaux pourraient être retardés encore davantage.

M. Nielsen: Ils pourraient être abandonnés.

M. Andre: Abandonnés, peut-être. Qui plus est, le gouvernement a récemment imposé des conditions que les garants américains du pipe-line ne comprennent pas. Ils ne savent comment réagir à cet égard. Ce qui nous amène naturellement à la conclusion que le gouvernement fédéral a peut-être d'autres idées en tête.

Si le ministre peut donner à la Chambre l'assurance qu'il a toujours l'intention de poursuivre la réalisation de ce gazoduc et que le gouvernement ne lie sa décision ni à la question du prix du pétrole ni à celle d'une taxe à l'exportation du gaz, une autre idée qui a été suggérée, le ministre peut-il aussi donner à la Chambre l'assurance qu'une décision favorable sera prise avant le 15 juillet, date limite pour le début des travaux, cet hiver?

M. MacEachen: Le député a introduit un nouvel élément dans sa question. Au lieu de parler de la réalisation de l'ensemble du gazoduc, je crois comprendre qu'il nous demande maintenant à quelles conditions nous autoriserions la construction des installations préliminaires.

La réponse à ceci me paraît fort simple. C'est que le premier tronçon ne saura être autorisé que si le gouvernement canadien reçoit l'assurance que le pipe-line en entier va être construit. Il ne semble pas dans l'intérêt du Canada de réaliser la première partie du gazoduc, destinée à permettre de vendre du gaz canadien sur le marché américain sans que nous ayons reçu au préalable l'assurance qu'un jour le gaz américain de l'Alaska sera écoulé sur ce même marché et par le même moyen, sinon ce serait en contradiction totale avec l'idée qui est à la base même de ce projet.

● (1125)

M. Andre: Le ministre pourrait contenter tout le monde et se rendre service à lui-même en disant à la Chambre quelles conditions supplémentaires, en plus de celles qui figurent dans la loi, le gouvernement a-t-il imposées pour aller de l'avant. Nous pourrions peut-être entreprendre les travaux cet après-midi.

M. MacEachen: Madame le Président, il est très facile de répondre à la question. Quand les Américains auront prouvé qu'ils sont disposés à financer le gazoduc, ce qu'ils ont été incapables de faire jusqu'ici, nous nous déclarerons pleinement satisfaits.

Des voix: Bravo!

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné les réductions successives du taux de la Banque du Canada et le fait que les banques semblent peu disposées à abaisser en conséquence leur taux de base et le taux des prêts à la consommation et aux petites entreprises, étant donné que l'écart entre ces taux et celui de la Banque du Canada est le plus élevé qu'on ait vu depuis longtemps, le ministre peut-il expliquer pourquoi il a négligé d'agir pour empêcher les banques d'abuser ainsi des consommateurs, comme l'attestent les profits très élevés qu'elles ont réalisés récemment, en dépit des promesses qu'il avait faites à la Chambre à ce sujet?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, je ne suis pas du tout d'accord sur les prémisses de la question de l'honorable député.

[Traduction]

M. Skelly: Madame le Président, le ministre n'est peut-être pas d'accord, mais de nombreux spécialistes sont de cet avis. Peut-il dire pourquoi il a négligé d'agir à propos d'une question dont il a déjà parlé et au sujet de laquelle il a promis à la Chambre de faire quelque chose, c'est-à-dire d'essayer de réduire les taux d'intérêt d'entreprises telles que Chargex, Master Charge et les sociétés multinationales de pétrole, qui ont toutes haussé sensiblement leur taux d'intérêt pour les achats effectués sur carte de crédit?

Comme le coût de l'argent baisse actuellement, le ministre n'estime-t-il pas que les consommateurs sont exploités? Ne convient-il pas qu'il avait fait des promesses à ce sujet? Quand agira-t-il?

[Français]

M. Ouellet: Madame le Président, je pense bien que l'honorable député doit savoir que l'utilisation d'une carte de crédit est une option offerte à ceux qui achètent des produits, et par conséquent qu'il n'y a aucun intérêt encouru si l'utilisateur de cette carte de crédit paie son compte dans les 30 jours. Ce n'est que lorsqu'il y a retard dans le paiement du compte que le taux d'intérêt commence à être calculé. En conséquence, si le consommateur trouve que le prix demandé pour l'utilisation de la carte de crédit est trop élevé, il existe un recours très efficace et que je recommande, c'est de ne pas utiliser la carte de crédit.

[Traduction]

M. Skelly: Madame le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances qui ne peut certainement pas approuver la réponse donnée précédemment. Puisqu'il semble évident que le ministère de la Consommation et des Corporations n'a pas l'intention de protéger les consommateurs, le ministre des Finances peut-il nous dire pourquoi il montre personnellement si peu d'empressement à faire adopter des dispositions de protection dans la loi sur les banques, dispositions qui permettraient au gouvernement de surveiller et de limiter l'application de taux d'intérêt injustes et usuriers dans notre pays? Peut-il nous dire pourquoi il hésite tellement?